Image not found or type unknown

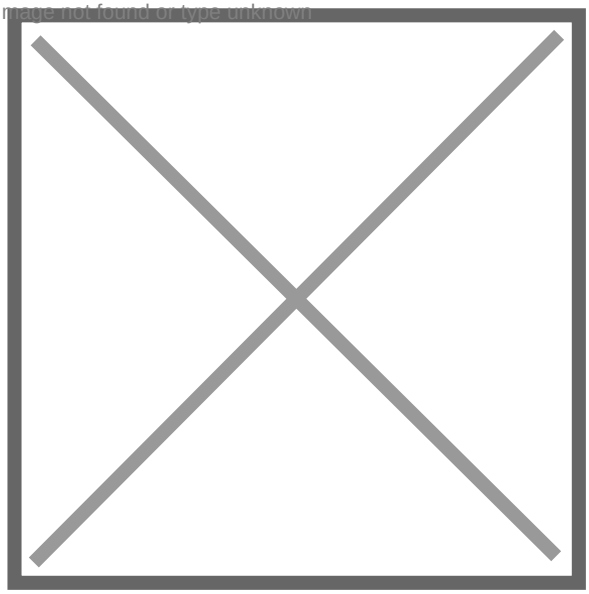

Annulation d'un compromis de vente et justificatif banquaire

Par **juillet14**, le **28/06/2014** à **21:36**

bonjour, j'ai signé un compromis de vente pour l'achat d'une maison,(les sept jours de rétractation sont passés) il se trouve que j'ai été dans différentes banques pour une demande de prêt et que cette demande ne peut aboutir mais que les banques ne veulent pas fournir de justificatifs car elles ne veulent pas instruire le dossier qui est jugé à la limite du surendettement(je n'ai pas fournit de chèque de caution à l'agence car dans le compromis elle ne le demandait pas)
j'ai téléphoné à l'agence qui m'a dit qu'elle avait besoin de l'attestation de deux banques pour annuler le compromis. je ne sais pas quoi faire..les banques refusent mais ne fournissent pas de refus de prêt écrit.. j'ai pourtant fait les démarches necessaires

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés